



**POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet	Page 3
Contexte	Page 4
Résumé de la démarche	Page 5
Portrait du territoire	Page 7
Cadre de référence	Page 11
Objectifs, orientations et pistes d'actions	Page 12
Outils de mise en oeuvre	Page 18
Gouvernance et suivi de la politique	Page 19
Références	Page 20
Annexes	Page 20
Remerciements	Page 21

MOT DU PRÉFET

C'est avec beaucoup de fierté que la MRC des Collines-de-l'Outaouais vous présente sa première politique de développement social. Ce document se veut un outil d'aide pour la prise de décisions afin que celles-ci soient faites de manière équitable et inclusive.

Le plan d'action qui accompagne la politique nous amènera à soutenir nos communautés dans la réalisation de leur plein potentiel, à développer et encourager la collaboration entre les différents acteurs du milieu, ainsi qu'à contribuer à la réduction des inégalités sociales.

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur plusieurs organismes communautaires et de nombreux bénévoles pour contribuer à améliorer le bien-être de nos citoyens. Notre volonté est de travailler de concert avec eux afin que toutes les forces vives de notre territoire agissent en cohésion, ce qui maximisera assurément l'impact de nos actions.

Par le biais de notre politique, la priorité de la MRC quant au développement social sera d'abord de reconnaître les différentes réalités de nos citoyens et de nos organismes. L'identification des besoins et des vulnérabilités nous permettra d'apporter un soutien mieux adapté, que ce soit en favorisant l'accès au logement, l'accès aux services ou encore, l'accès aux différents programmes.

Je souhaite remercier chaleureusement l'équipe de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO) qui a piloté cette démarche d'élaboration. Avec l'aide du comité multisectoriel, la TDSCO a effectué un travail remarquable pour que cette première politique de développement social de la MRC soit représentative et inspirante.

Le déploiement de cette politique est un geste d'engagement de la part du conseil des maires de la MRC des Collines. C'est une promesse que nous travaillons pour que tous les résidents de notre territoire évoluent dans un milieu de vie sain, accueillant, sécuritaire et égalitaire.

J'espère sincèrement que vous adhérerez à cette politique. Ses valeurs et ses objectifs doivent vivre dans toutes nos prises de décisions, car le développement social est une partie intégrante du développement de notre superbe territoire.



Marc Carrière
Préfet



CONTEXTE

Cette politique de développement social est la toute première qu'élabore la MRC des Collines-de-l'Outaouais. C'est en prenant conscience que les enjeux sociaux sont liés à tous ses autres domaines d'intervention (aménagement, sécurité publique, culture, transport...) et qu'ils doivent être considérés de façon transversale que la MRC a établi l'objectif général de sa politique. Cet objectif est de faire en sorte que les enjeux sociaux soient considérés dans toutes les prises de décision et les actions de la MRC.

Avec sa politique, la MRC souhaite se positionner comme chef de file pour bâtir une vision commune du développement social sur le territoire en plus de favoriser la collaboration, les échanges et la concertation entre les différents acteurs. Ultiment, le but poursuivi est d'améliorer les conditions de vie des citoyens de la MRC dans leurs communautés. Par le biais du plan d'action qui est issu de la politique, la MRC poursuit cet objectif en initiant certaines actions ou en soutenant ses municipalités et autres organismes du territoire qui œuvrent en ce sens. La *Boîte à outils* élaborée dans le cadre de cette politique se veut d'ailleurs un guide pour toute instance qui souhaite intégrer les notions de développement social à ses réflexions et ses actions.

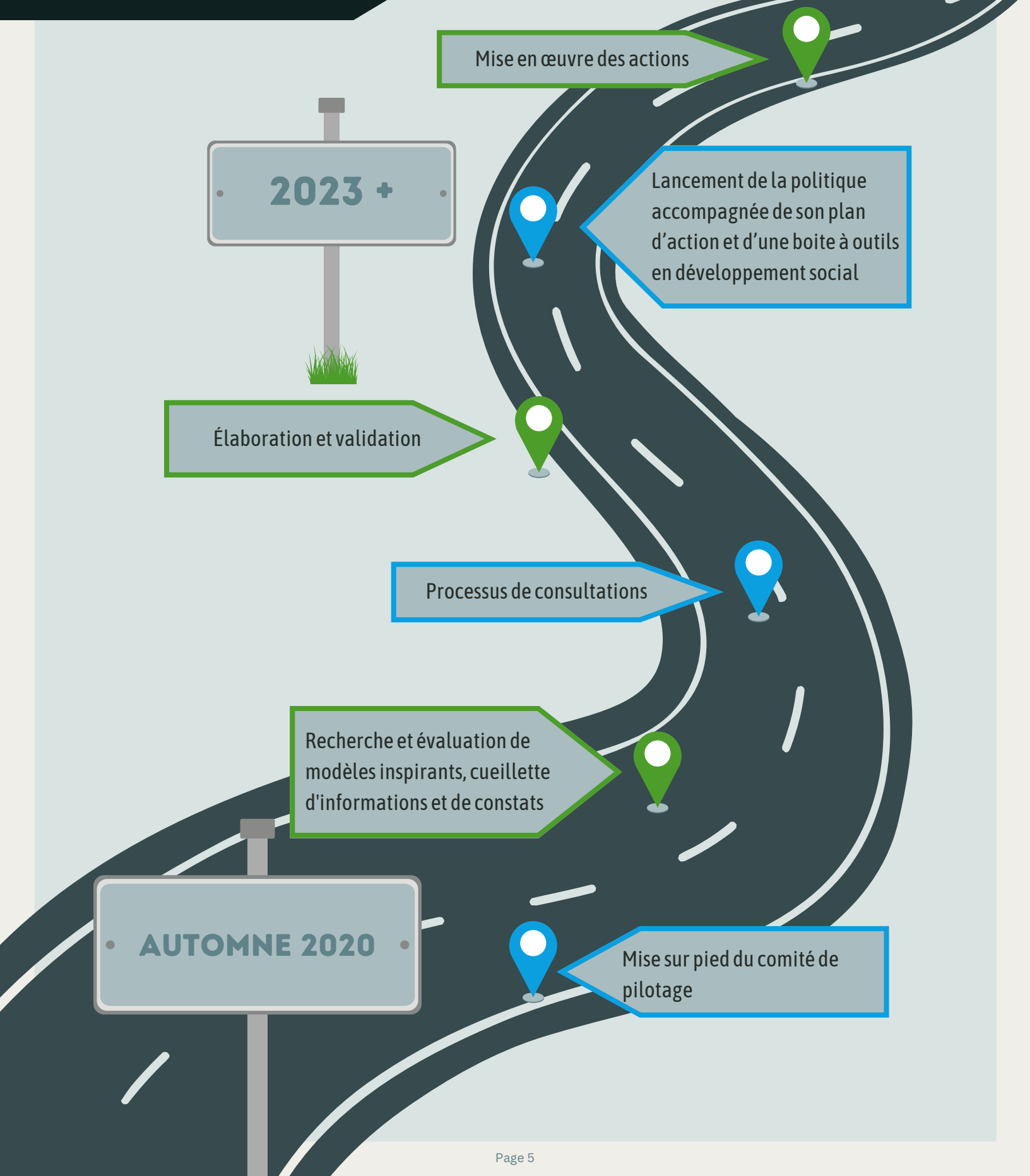
Pour élaborer cette première édition de la *Politique de développement social des Collines-de-l'Outaouais*, la MRC a mandaté la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO) afin qu'elle pilote la démarche. La TDSCO, un partenaire de premier plan de la MRC en développement social sur le territoire, a pu mettre à profit son expertise et ses connaissances des meilleures pratiques, en plus de faciliter la mobilisation avec les autres acteurs du milieu.

Un comité de pilotage multisectoriel a été constitué avec le mandat de guider la démarche d'élaboration de la politique de développement social et de faire des recommandations au conseil des maires en ce qui a trait à l'adoption, à la mise en œuvre et au suivi de la politique. Les membres du comité sont :

- Annie Lesage, coordonnatrice, TDSCO
- Christine Butt, conseillère en développement local et culturel, MRC des Collines-de-l'Outaouais
- Danièle Morisset, agente aux loisirs, municipalité de La Pêche
- Guillaume Lamoureux, maire, municipalité de La Pêche
- Guy Bruneau, chef du service des Loisirs et de la Culture, municipalité de Cantley
- Julie Phaneuf, directrice générale, TDSCO
- Line Ouellet, organisatrice communautaire, CISSS de l'Outaouais
- Lyne Besner, directrice générale, Carrefour Emploi des Collines
- Marie-Pier Chaput, directrice générale, Grenier des Collines
- Vincent Paré, conseiller en promotion de la santé, CISSS de l'Outaouais

D'autres personnes ont été invitées à participer ponctuellement aux rencontres pour apporter une contribution spécifique. Cette démarche, qui est un colossal travail d'équipe, a été le point de départ de belles collaborations à poursuivre.

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE



Consultations

Diverses instances ont été consultées tout au long du processus pour connaître la réalité et les besoins du territoire en plus de réfléchir à des pistes d'actions. Ces consultations ont permis de construire le plan d'action de la politique. (Voir le document: *Sommaire des consultations.*)

Les groupes suivants ont été consultés:

Membres et partenaires de la TDSCO (durant une journée de mobilisation)

- 1 rencontre en présentiel
- 45 participant.e.s
- Groupe composé de : organismes communautaires locaux et régionaux, municipalités et MRC, écoles, citoyens et CISSS de l'Outaouais

Équipe de développement et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

- 1 rencontre virtuelle et 1 rencontre en présentiel
- 11 participant.e.s

Organismes communautaires locaux

- 2 rencontres complémentaires à la consultation des membres et partenaires de la TDSCO
- 5 participant.e.s

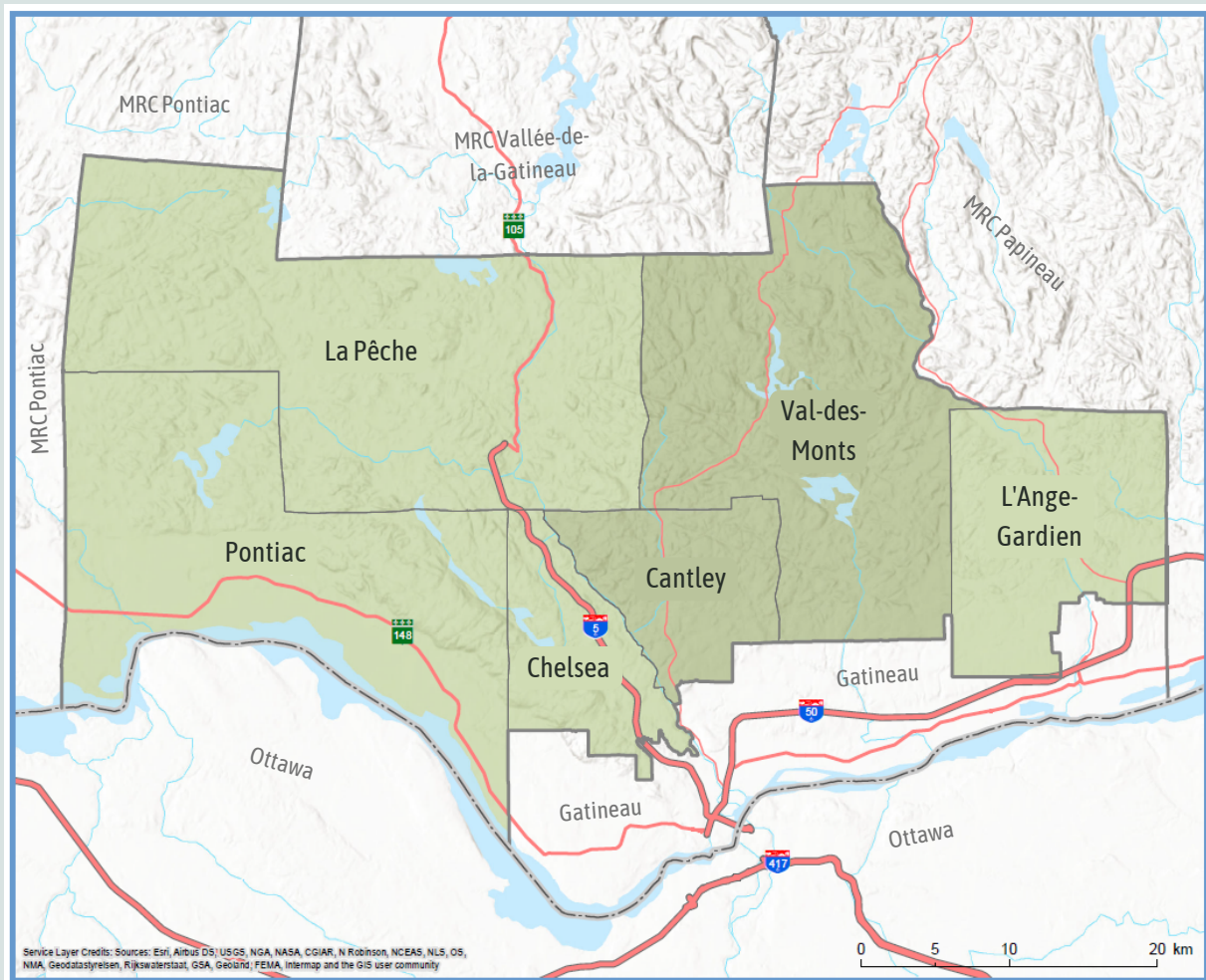
Municipalités

- 5 municipalités rencontrées
- Entre 2 et 9 participant.e.s par municipalité
- Groupes composés, selon le cas, par : le maire, la direction générale, des urbanistes, des responsables du développement ou des loisirs et des conseillers municipaux



Démographie

- La MRC des Collines-de-l'Outaouais est composée de 6 municipalités situées en milieu rural et péri-urbain, soit: Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Pontiac et Val-des-Monts.
- La superficie terrestre est de 2 025 km².
- La densité de la population est de 26,9 habitants / km².
- Selon l'Institut de la statistique du Québec (2021), la MRC des Collines-de-l'Outaouais se situe au 6e rang de l'indice de vitalité économique.
- La MRC des Collines-de-l'Outaouais a enregistré un taux d'accroissement de sa population parmi les plus forts des 104 MRC du Québec en 2019-2020 (ISQ, 2022).

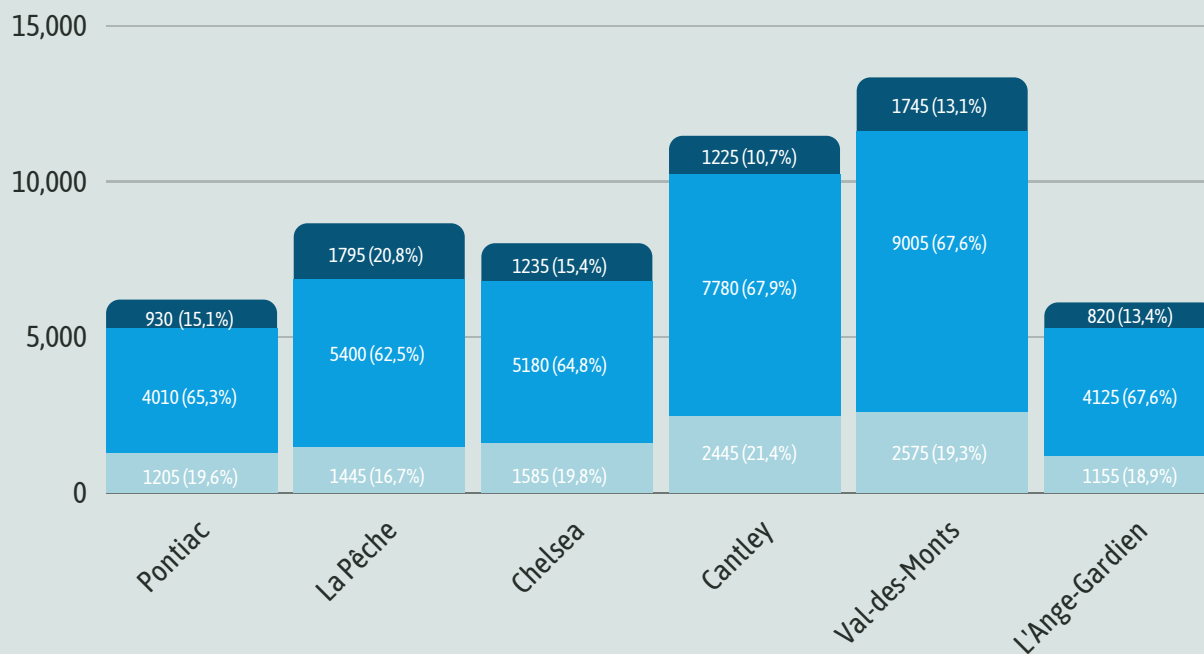


Source: Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2022

Population de la MRC*



Nombre de citoyens par groupe d'âge par municipalité (% de la population de la municipalité)



*Il peut y avoir un écart entre la population totale et la ventilation des données par municipalité. Cela s'explique par cet avis émis par Statistique Canada sur son site: " Statistique Canada prend des mesures supplémentaires afin de protéger la vie privée de tous les Canadiens et la confidentialité données qu'ils fournissent. À ce titre, certains chiffres de population des régions géographiques sont ajustés afin d'assurer la confidentialité des données.. L'ajustement n'a pas d'incidence sur les chiffres de la population des divisions de recensement et des grandes divisions de recensement".

Logement et habitation

L'Enquête sur le logement et l'habitation dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, menée en 2020, a révélé que les 3 principaux enjeux identifiés par les citoyens et par les acteurs en logement de la MRC sont:

1

L'uniformité de l'offre

2

L'inabordabilité

3

L'état et la salubrité des logements

En lien avec ces enjeux, les plus récentes données de recensement (SC 2021) indiquent que:

- Seulement **11 %** (2 285) des ménages sont **locataires** alors que **89 %** (18 815) sont propriétaires.
- **10 %** (2 175) des ménages consacrent **plus de 30% de leur revenu aux frais de logement**. Pour les ménages locataires seulement, ce taux grimpe à plus de **20 %** (237 ménages).
- **7,2 %** (1 525) des logements privés nécessitent des **réparations majeures** tandis qu'il y en a **12,4 %** (2 610) qui ont été **construits avant 1960** (données échantillons).



Langues

Unilingues francophones

26 %

Unilingues anglophones

11 %

Bilingues

63 %

Scolarité et marché du travail

Sur un total de 30 790 personnes qui sont âgées de 25 à 64 ans:



12 %

(3 715) sont sans certificat, diplôme ou grade

19 %

(5 710) possèdent un diplôme d'études secondaires ou un équivalent

69 %

(21 365) possèdent au moins un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires



Sont situés sur notre territoire:

4

centres de services scolaires:

- CSS des Portages
- CSS des Draveurs
- Commission scolaire Western Québec
- CSS au Cœur-des-Vallées

16

écoles:

- 14 écoles primaires
- 1 école secondaire
- 1 centre pour adultes



Taux d'emploi dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais en 2021

65 %

Taux de chômage en 2021

6 %



L'analyse globale du profil sociodémographique et économique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais présente des écarts que l'on pourrait vouloir minimiser. La même analyse, à partir des délimitations des noyaux villageois, met en évidence et accroît certains écarts.



(Référence: Portrait démographique et socioéconomique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2020)

Définition du développement social

Le développement social est un ensemble de processus qui appellent la contribution conjointe de divers acteurs du milieu (intersectorialité) et qui visent l'amélioration des conditions de vie et le développement du plein potentiel des personnes et des communautés.

Les enjeux au cœur du développement social

- La sécurité alimentaire
- Le soutien aux aîné.e.s
- La réussite éducative et la persévérance scolaire
- Le logement et l'habitation
- Le soutien aux familles
- La santé et le bien-être
- Les saines habitudes de vie
- La vie communautaire
- La lutte aux inégalités sociales

Les valeurs au cœur de la démarche

- Respect et collaboration
- Coopération et partage
- Ouverture et transparence
- Reconnaissance des forces du milieu
- Solidarité et équité

Les principes directeurs

- Lutter contre les inégalités sociales et économiques
- Adapter et harmoniser les politiques publiques
- Soutenir les communautés
- Favoriser la participation sociale, incluant la participation citoyenne et le vivre-ensemble



OBJECTIFS, ORIENTATIONS ET PISTES D' ACTIONS

Objectif général

La Politique de développement social de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a pour but de doter la MRC d'outils pour lui permettre d'assurer une prise de décision éclairée et conséquente, en tenant compte des enjeux sociaux de façon transversale, dans toutes les sphères où elle agit. La MRC souhaite également agir pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de son territoire tout en soutenant ses municipalités et ses organismes qui œuvrent aussi en ce sens.

Orientations et objectifs spécifiques

ORIENTATION 1:

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE COLLABORATION ET DE CONCERTATION

Plusieurs instances et intervenants travaillent au développement social du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Il est important de se doter d'une vision commune pour atteindre les objectifs collectifs en développement social et travailler en complémentarité dans une atmosphère de confiance et d'entraide.

1.1 Se construire une vision commune propre au territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Exemples de pistes d'action:

- *Initier des occasions et des lieux de rencontres entre différents acteurs.*
- *Inclure des points touchant le développement social à l'ordre du jour du comité de développement du territoire.*

1.2 Connaître, reconnaître et faire connaître les acteurs du territoire

Exemples de pistes d'action:

- *Clarifier les rôles des parties prenantes en développement social, dont celui de la MRC, et les diffuser.*
- *Cartographier les services du territoire et les faire connaître.*
- *Organiser des séances d'information pour divers publics.*

1.3 Développer et maximiser les liens de partenariat et de concertation

Exemples de pistes d'action:

- *Répertorier les lieux de concertation et y assurer une représentation.*
- *Favoriser les échanges entre la MRC et divers acteurs (équipes municipales, TDSCO, etc.).*
- *Développer une approche de résolution de problèmes qui met de l'avant la coopération avec d'autres instances (intersectorialité).*

Avantages de travailler en concertation et en collaboration



COHÉRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

- Connaître ce qui se fait, identifier les ressources manquantes et prévenir les doublons;
- Avoir une meilleure vue d'ensemble et une meilleure compréhension des enjeux;
- Assurer une lecture et une représentation pour l'ensemble du territoire
- Veiller à l'équité.

RÉSEAUTAGE ET COMMUNICATION

- Développer une meilleure connaissance mutuelle;
- Créer des liens;
- Partager et diffuser des informations.



PARTENARIAT

- Partager et mutualiser les forces et les ressources (humaines, matérielles, financières, expertises, ...);
- Mettre en place des projets collectifs;
- Agir ensemble là où chacun ne peut agir seul.

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

- S'inspirer des bonnes pratiques des uns et des autres;
- Maximiser les forces de chacun et les mettre à profit;
- Partager les savoirs et les connaissances.



POSITIONNEMENT ET INFLUENCE

- Amplifier nos impacts grâce à la force du nombre et au partenariat.

ORIENTATION 2:

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES

Le territoire de la MRC des Collines est caractérisé par des écarts importants entre les individus et les communautés au niveau socioéconomique, ce qui crée des vulnérabilités et des inégalités sociales considérables mais pas toujours simples à identifier.

2.1 Développer une connaissance fine des vulnérabilités présentes sur le territoire

Exemples de pistes d'action:

- *Soutenir les démarches de recensement et d'élaboration de portraits du territoire.*
- *Sensibiliser les municipalités, les citoyens et d'autres instances quant aux inégalités et aux vulnérabilités présentes sur le territoire.*

2.2 Favoriser un meilleur accès à un logement abordable de qualité pour tous

Exemples de pistes d'action:

- *Poursuivre la démarche d'élaboration d'une stratégie de logement perpétuellement abordable et en assurer la mise en œuvre.*
- *Assurer une veille sur la question du logement abordable de qualité.*
- *Réviser les cadres règlementaires et analyser les cadres législatifs pour faire des recommandations, le cas échéant.*

2.3 Contribuer à améliorer les services de proximité partout sur le territoire

Exemples de pistes d'action:

- *Identifier les lacunes et les besoins en services de proximité.*
- *Soutenir la mise en place d'actions pour le développement d'initiatives.*
- *Collaborer avec les différents paliers gouvernementaux, les organisations régionales et les entreprises pour maximiser l'offre de services de proximité.*

2.4 Veiller à ce que les services offerts soient accessibles, équitables et favorisent l'inclusion de tous

Exemples de pistes d'action:

- *Contribuer à la réduction des barrières linguistiques.*
- *Faire en sorte que les infrastructures de la MRC soient facilement accessibles à tous.*
- *Développer et/ou diffuser divers outils, comme une liste d'éléments à considérer pour une prise de décision éclairée ou des astuces pour favoriser l'inclusion de divers groupes, etc.*

• AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORATION DE LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE DES PERSONNES VULNÉRABLES

- Capacité de contribuer pleinement à la société;
- Augmentation de la main d'œuvre disponible;
- Diminution des coûts d'intervention en santé, en sécurité publique, etc.

ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

- Meilleure employabilité;
- Salaires plus élevés;
- Stimulation de la croissance économique;
- Citoyens plus informés et plus impliqués.

JUSTICE SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES

- Plus grande ouverture envers les minorités et les différences;
- Société plus inclusive et plus solidaire;
- Facteur clé de la démocratie et de la participation citoyenne.

ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE DE QUALITÉ

- L'accès au logement est un droit fondamental;
- Chances de réussite scolaire plus élevées;
- Environnement social plus stable et sécuritaire;
- Meilleure répartition des revenus pour répondre à d'autres besoins (alimentaires, etc.).

COMMUNAUTÉS PLUS ÉPANOUIES

- Environnement social plus stable et sécuritaire;
- Diminution du taux de criminalité et de violence;
- Réduction des tensions sociales et augmentation du sentiment de sécurité.

ORIENTATION 3:

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE NOS COMMUNAUTÉS

Le développement optimal d'une communauté repose sur deux aspects fondamentaux: le potentiel des personnes et le potentiel communautaire.

3.1 Favoriser le développement du potentiel individuel des citoyens

Exemples de pistes d'action:

- *Souligner l'implication bénévole et l'engagement des citoyens remarquables sur le territoire.*
- *Identifier, reconnaître et mettre à profit l'expertise des citoyens.*
- *Identifier le cheminement pour le référencement de personnes vulnérables et en informer différents publics.*

3.2 Favoriser le développement du potentiel communautaire et collectif sur notre territoire

Exemples de pistes d'action:

- *Mettre en place et soutenir des projets de revitalisation des noyaux villageois.*
- *Diffuser les événements communautaires qui se déroulent sur le territoire de la MRC.*
- *Favoriser la mise en commun et le partage de ressources entre les entreprises, les organismes et les municipalités.*
- *Soutenir les communautés dans leurs projets collectifs.*



Avantages de contribuer au développement du plein potentiel de nos communautés

- Meilleure **qualité de vie** pour les individus, qui peuvent réaliser leurs aspirations et atteindre leurs objectifs;
- Amélioration de la **qualité de vie** dans les communautés, car les individus et les communautés peuvent contribuer pleinement à la création de milieux de vie sains et soutenables;
- Société plus inclusive et équitable, où toutes les personnes ont les **mêmes chances de réussir**;
- Augmentation de la productivité et de la **croissance économique**, car les individus et les communautés sont en mesure de contribuer pleinement à la société;
- **Réduction des inégalités sociales** et de la pauvreté;
- Amélioration de la **qualité des relations sociales** entre les individus et les communautés;
- Amélioration de la **participation citoyenne** et de la **démocratie** car les individus et les communautés peuvent contribuer pleinement à la prise de décisions qui les concernent;
- Amélioration de la résolution des problèmes et de la **prise de décision collective**, car les individus et les communautés peuvent contribuer pleinement à la compréhension et à la résolution des problèmes qui les affectent;
- Amélioration de la **créativité** et de l'**innovation**, car les individus et les communautés peuvent contribuer pleinement à la découverte de nouvelles idées et de nouvelles solutions;
- Amélioration de la **résilience** et de la capacité à faire face aux défis et aux incertitudes, car les individus et les communautés peuvent utiliser pleinement leurs compétences et leurs ressources pour surmonter les obstacles;
- Plus grand **impact des actions** mises en place, car les individus et les communautés peuvent contribuer pleinement à la définition et à la mise en œuvre des projets qui les concernent;
- Amélioration de la **solidarité** et de la **coopération** entre les individus et les communautés, car les individus et les communautés peuvent contribuer pleinement à la **réalisation d'objectifs communs**.



OUTILS DE MISE EN OEUVRE

Plan d'action

Le plan d'action a été élaboré à partir des orientations et des objectifs spécifiques retenus pour la politique de développement social, puis complété à partir des actions suggérées lors des différentes consultations. Les actions sont portées par la MRC avec le soutien et la collaboration de la TDSCO et d'autres acteurs.

Le plan d'action complet se trouve en annexe de ce document.

Boite à outils du développement social

Dans le but de disposer d'outils à portée de main, mais aussi dans le but de soutenir les élus, les municipalités et les organismes, une boite à outils a été élaborée et elle sera bonifiée en continu.

La Boite à outils du développement social peut être consultée sur le site web de la MRC des Collines: www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca



Gouvernance

La MRC est l'instance responsable de la mise en œuvre de la politique, tant au niveau décisionnel (conseil des maires), qu'opérationnel (administration de la MRC). En étroite collaboration avec la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais, elle guide les municipalités et les organisations du territoire dans leurs décisions liées au développement social et les soutient dans la mise en œuvre d'actions. La MRC compte sur une collaboration mutuelle de tous les acteurs pour atteindre une vision commune du développement social dans les Collines-de-l'Outaouais.

Suivi

Le plan d'action de la politique est un outil conçu pour améliorer le travail interne, les prises de décision, les façons de faire, ainsi que les stratégies en lien avec le développement du territoire.

Le plan d'action sera suivi et révisé lors des rencontres du comité de développement du territoire et lors des séances du conseil des maires, pour veiller au progrès des actions et garder la politique active.

RÉFÉRENCES

- [Cadre de référence de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais](#)
- [Communagir: Les compétences essentielles](#)
- [Communagir: Les rôles possibles d'un acteur collectif](#)
- [Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale de développement social](#)
- [Portrait démographique et socioéconomique des Collines-de-l'Outaouais 2019](#)
- [Orientations du CISSS de l'Outaouais en développement social et en développement des communautés](#)
- [Statique Canada](#) (recensements 2016 et 2021)
- [Panorama des régions du Québec, édition 2022](#)
- [Institut de la statistique du Québec](#)
- [Bulletin statistique régional, Outaouais, édition 2021](#)
- [Rapport de l'Enquête sur le logement et l'habitation dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais 2021](#)

ANNEXES



REMERCIEMENTS

L'élaboration de cette politique a mobilisé de nombreux acteurs. À l'instar des objectifs que nous souhaitons atteindre avec cet outil, la démarche nous a permis de créer des liens, d'amorcer des réflexions quant à notre vision commune du développement social et d'ouvrir le dialogue sur différents enjeux touchant nos communautés.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les gens qui ont contribué, de près ou de loin, à réaliser cette politique:

- Les membres et l'équipe de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais
- Les membres du comité de pilotage
- Les municipalités de Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Pontiac et Val-des-Monts
- Les organisations qui œuvrent sur le territoire

La démarche d'élaboration de la politique de développement social a été possible grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Avec la participation financière de :

Québec 

Document produit et mis en page par l'équipe de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais

Supervision par Benoît Gauthier et Christine Butt de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Adoption par le conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais le 16 février 2023